Vos questions / nos réponses

# Document à fournir pour commission medical

Par Profil supprimé Postée le 25/10/2019 18:00

> Bonjour, j'ai etait suspendu 6 mois pour conduite sous stup, je doit donc passer devant une commission médical, dans les document à fournir il es écrit un test biologique qui es do'c une analyse d'urine pour thc, du coup je fait une test urinaire avant de passer devant la commission médical pour refaire un test ? Je 'y comprend pu rien, merci d'avance pour votre aide

---

**Mise en ligne le 28/10/2019**

Bonjour,

Les commissions médicales dans le cadre de la récupération du permis suite à une suspension pour conduite sous stupéfiants peuvent ou non demander différentes pièces à fournir.

Les membres de ces commissions peuvent décider quelles analyses particulières ils voudront que vous passiez.

En général dans le cadre d'une infraction de conduite sous cannabis, vous devez présenter une analyse urinaire avec une recherche de la molécule de THC, ce qui semble être le cas pour vous.

Le mieux est de les contacter directement pour éclairer au mieux votre situation si vous avez des doutes.

Bien cordialement.

---